



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Revenu-de-citoyennete>

Suite de notre dialogue avec les créditistes :

Revenu de citoyenneté

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1990 - N° 893 - octobre 1990 -

Date de mise en ligne : lundi 7 avril 2008

Date de parution : octobre 1990

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Dans notre numéro 890, essayant de clarifier ce que nous refusons de l'actuelle "économie de marché", je faisais remarquer que le mot "social" est tellement dévalué, qu'il y aurait lieu de substituer au terme de revenu social, celui de "revenu de citoyenneté" quand on décrit l'un des trois volets de l'économie distributive.

J'ai eu le plaisir de lire dans "Fragments", revue des créditistes, que mes propos sur le marché ont pleinement reçu leur accord. Mais j'ai eu la grande surprise de voir les créditistes, sous la plume de J. Dutrieux, se demander si par "revenu de citoyenneté", je voulais parler de redistribution ! Comment poser pareille question alors qu'il s'agit d'économie distributive ! Nous avons si souvent et clairement (1) montré la différence fondamentale entre la redistribution, qui se pratique actuellement, et la distribution des fruits d'un capital de richesses, de savoir-faire et de connaissances, accumulés au cours des siècles, et dont nous sommes tous co-héritiers ! Le revenu de citoyenneté est donc à nos yeux l'usufruit d'un co-héritage selon les termes de J. Duboin.

Ceci étant précisé, je tiens à mon tour à dire combien j'ai apprécié les études sur Proudhon et sur la cité grecque, qui suivent, dans l'article de J. Dutrieux, et à constater bien des convergences de vues entre nous. Il reste des divergences puisqu'en économie distributive, il n'y a ni impôt, ni crédits bancaires donnant lieu à intérêts. Mais je crois que distributistes et créditistes se retrouvent sur le principe de subsidiarité (voir par exemple le chapitre XI des "Affranchis de l'An 2000") et je suis très heureuse que l'idée de contrats à tous les niveaux leur ait, comme à moi, semblé le bon moyen de garder du "marché" ce qu'il a de bon.

(1) Voir dans "L'économie libérale" le chapitre intitulé "La redistribution, solution des conservateurs".